

## Tarkett dévoile son état de durabilité aligné avec la nouvelle législation européenne, une première dans l'industrie

**PARIS, FRANCE, le 1<sup>er</sup> avril 2025** – Tarkett, un leader mondial des solutions de revêtements de sol et de surfaces sportives innovantes et durables, publie aujourd'hui son état de durabilité 2024, entièrement audité par des tiers indépendants. Tarkett est la première entreprise mondiale de son secteur à se conformer à la nouvelle législation européenne CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive).

« La législation européenne CSRD représente une avancée majeure pour une plus grande responsabilité sociale et environnementale des entreprises. Elle établit un cadre commun de développement durable à toutes les entreprises. Pour Tarkett, elle a constitué un accélérateur pour identifier nos enjeux les plus matériels. En utilisant des méthodologies pertinentes pour réduire nos impacts et évaluer les risques, nous avons accéléré nos progrès en matière d'ESG. Dans le cadre de notre ambitieuse feuille de route climat 2030, nous avons déjà réduit les émissions de gaz à effet de serre sur l'ensemble de notre chaîne de valeur – scope 1, 2, 3 – de 23 % au cours des cinq dernières années », a déclaré **Fabrice Barthélemy**, Président du Directoire de Tarkett.

Début 2023, la feuille de route climatique de Tarkett a été approuvée par l'initiative Science Based Targets (SBTi). La société figure également dans le classement annuel des leaders européens en matière de climat décerné par le Financial Times et Statista. En septembre 2024, Tarkett a reçu une médaille de platine d'EcoVadis, plaçant l'entreprise dans le top 1 % des 130 000 entreprises évaluées dans 180 pays. Plus récemment, en février 2025, Tarkett a été évaluée au niveau A, se classant parmi les 2 % des 24 800 entreprises les mieux notées par le CDP pour leur performance climatique.

**Les principales réalisations de Tarkett en matière de développement durable au cours de l'année écoulée sont les suivantes :**

- **157 000 tonnes de matériaux recyclés** ont été utilisées dans la production en 2024, soit l'équivalent de 19% des matières premières. L'objectif est d'atteindre 30 % de contenu recyclé dans les produits d'ici 2030.
- Tarkett sélectionne avec soin ses matières premières qui ne contribuent pas à la raréfaction des ressources. **69 % des matières premières** utilisées sont renouvelables, abondantes ou recyclées.
- Le **programme de collecte et de recyclage ReStart®** est déployé dans 29 pays à travers 5 continents. Au cours des 14 dernières années, ReStart® a permis de collecter 124 000 tonnes (l'équivalent de 12 Tours Eiffel) de revêtements de sol en fin de vie.
- Tarkett a poursuivi l'expansion de son **partenariat avec Ingka Group (IKEA)**. **Au total, ce sont 70 000 m<sup>2</sup> de revêtements de sol en vinyle en fin de vie** qui ont été récupérés dans les **magasins IKEA de 13 pays européens** au cours des 5 dernières années, contre 8 pays européens en 2022. Ce matériau a été transformé en nouveau revêtement de sol dans le centre de recyclage de vinyle de Tarkett à Ronneby, en Suède, évitant ainsi un total de 700 tonnes d'émissions de gaz à effet de serre.

- En 2024, les deux installations de régénération de matériaux de remplissage de Tarkett Sports, basées en Pennsylvanie et en Oregon (États-Unis), ont collecté et récupéré **11 700 tonnes de matériaux en vue de leur réutilisation** dans de nouveaux projets.
- Engagée en faveur de la diversité et de l'inclusion, la part des femmes dans les postes de direction a atteint 29 % en 2024, se rapprochant de l'objectif de 30 % fixé à fin 2025.

**Pour en savoir plus, consultez notre magazine de développement durable :** <https://www.tarkett-group.com/fr/tarkett-lance-son-magazine-du-developpement-durable/>

**Lisez notre document d'enregistrement universel 2024 qui comprend l'état de durabilité (chapitre 3) :** <https://www.tarkett-group.com/fr/tarkett-devoile-son-etat-de-durabilite-aligne-avec-la-nouvelle-legislation-europeenne-une-premiere-dans-lindustrie/>

#### **Contact médias**

Tarkett – [communication@tarkett.com](mailto:communication@tarkett.com)

Ogilvy – [emmeline.jacob@ogilvy.com](mailto:emmeline.jacob@ogilvy.com) – +33 6 79 39 75 04

Ogilvy – [marceau.barbedette@ogilvy.com](mailto:marceau.barbedette@ogilvy.com) – +33 6 01 16 08 94

#### **À propos de Tarkett**

Riche de plus de 140 années d'histoire, Tarkett est un leader mondial des solutions innovantes et durables de revêtements de sol et de surfaces sportives, et a réalisé un chiffre d'affaires de 3,3 milliards d'euros en 2024. Le Groupe compte près de 12 000 collaborateurs et dispose de 24 centres de R&D, 8 centres de recyclage et 35 sites de production. Tarkett conçoit et fabrique des solutions pour les hôpitaux, les écoles, l'habitat, les hôtels, les bureaux, les commerces et les terrains de sport, au service de clients dans plus de 100 pays. Pour construire "The Way to Better Floors", le Groupe s'engage dans l'économie circulaire et le développement durable, conformément à son approche Tarkett Human-Conscious Design®. Tarkett est coté sur le marché réglementé d'Euronext (compartiment B, code ISIN FR0004188670, code mnémonique : TKTT). [www.tarkett-group.com](http://www.tarkett-group.com)